

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance ordinaire du 6 mars 2017

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 6 mars 2017 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

#### **SONT PRÉSENTS**

M. le maire	Harold Chassé
Mmes les conseillères	Joyce Bérubé
	Johanne Fillion
MM. les conseillers	Rémi Fortin
	Jean-Pierre Martel

formant quorum sous la présidence de M. le maire Harold Chassé.

#### **EST ABSENTE**

Mme la conseillère	Jessy Leclerc
--------------------	---------------

#### **EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Yvette Boulay
--	---------------

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire Harold Chassé ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

**2017-03-026**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

**D' l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mars 2017, en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2017-03-027**

#### **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 6 FÉVRIER 2017**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay dépose le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 6 février 2017 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé, et résolu :

**D'approuver** le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 6 février 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**2017-03-028**

#### **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par M. le conseiller Rémi Fortin, et résolu :

**D'approuver** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance ordinaire du 6 mars 2017

#### 2017-03-029 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES, PRÉLÈVEMENTS ET SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Martel, et résolu :

**D'**approuver la liste des comptes à payer pour un montant de quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-huit dollars et soixante et un ( 83 288,61 \$), la liste des prélèvements bancaires au montant de six mille cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-huit (6 059,98\$), et les salaires nets payés au montant de onze mille cent quarante-deux dollars et soixante-trois (11 142,63\$).

**D'**imputer ces dépenses au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, représentant un grand total de cent mille quatre cent quatre-vingt-onze dollars et vingt-deux (100 491,22\$). Ces dépenses comportent les chèques numérotés de 478 à 496.

**QUE** ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### 2017-03-030 **CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2016-2018 – SIGNATURE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales qui vise :

**À** augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;

**À** appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-René-de-Matane souhaite présenter en 2016-2017 une demande d'appui financier au Ministère pour un projet de politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**D'**autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales pour un projet d'élaboration ou de mise ou de mise en œuvre d'une politique familiale municipale.

**D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay, à agir comme mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

**DE** désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière, Yvette Boulay, comme responsable des questions familiales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### 2017-03-031 **AUTORISATION – MISE EN VENTE D'IMMEUBLES POUR ARRÉRAGE DE TAXES – TRANSMISSION À LA MRC DE LA MATANIE**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière, Yvette Boulay, a déposé la liste des arriérés de taxes municipales, en date du 16 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis a été expédié par courrier recommandé à chaque propriétaire dont les noms figurent sur la liste des arriérés de taxes municipales 2015;

**CONSIDÉRANT** la date butoir pour le paiement des arriérés de taxes municipales de l'exercice financier 2015, soit le 16 mars 2017;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Martel, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance ordinaire du 6 mars 2017

D'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à transmettre à la MRC de La Matanie les documents visant les immeubles ayant des arriérés de taxes concernant l'exercice financier 2015, lesquels seront mis en vente pour taxes municipales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-03-032

#### **AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - EXERCICE FINANCIER 2017 – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE – PROGRAMME À L'AMÉLIORATION DE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – DÉPUTÉ DE MATANE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-René-de-Matane possède un vaste territoire et de nombreux chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les chemins municipaux sont soumis à une circulation importante, soit par les résidents permanents, les transporteurs scolaires, les touristes, les travailleurs forestiers et leurs véhicules lourds, les villégiateurs;

**CONSIDÉRANT QUE** les certains chemins municipaux requièrent des travaux majeurs afin qu'ils puissent conserver un niveau de sécurité acceptable pour les usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-René-de-Matane procède à l'entretien courant et préventif sur l'ensemble des chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens et citoyennes de Saint-René-de-Matane sont déjà fortement sollicités financièrement par le compte de taxes municipales;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin du 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Rang possède une forte pente et qu'il est longé par des fossés profonds, et ce, sans protection d'une glissière de sécurité;

**CONSIDÉRANT QUE** le chemin du 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Rang donne accès à des secteurs de villégiature et à des secteurs où des opérations forestières sont effectuées par des entreprises industrielles;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de construire un fossé le long des rues des Pins et des Bouleaux pour l'évacuation de l'eau de ruissellement;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adresser une demande d'aide financière à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux projetés suivants :

- Installation d'une glissière de sécurité sur une distance d'environ 800 mètres le long du chemin du 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Rang;
- Construction de fossés le long des rues des Pins et des Bouleaux ainsi que l'installation de ponceaux.

**QUE** les coûts de ces travaux sont évalués à environ quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-03-033

#### **PROJET A + - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE - MAISON DES FAMILLES DE LA MATANIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison des Familles de La Matanie poursuit le Projet A + ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme soutient les familles dans le besoin et aide les jeunes entre 6 et 12 ans en offrant un service d'aide aux devoirs et leçons à chaque semaine;

**CONSIDÉRANT QUE** le Projet A + consiste à offrir aux jeunes en milieu défavorisé de commencer l'année scolaire sur la même ligne de départ que tous les jeunes de leur école;

**CONSIDÉRANT QU'**en leur procurant le matériel scolaire nécessaire pour leur entrée en classe, naîtra chez l'enfant un sentiment de fierté, de confiance et un désir de réussir;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance ordinaire du 6 mars 2017

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**D'**accorder la somme de cinquante dollars (50\$) à la Maison des Familles de La Matanie.

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Yvette Boulay, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, que les crédits nécessaires à cette dépense sont suffisants au poste budgétaire 02-19000-991

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### **2017-03-034 PRISE D'ACTE - MOUVEMENT DU PERSONNEL AU 6 MARS 2017**

Il est proposé par M. le conseiller Rémi Fortin, et résolu :

**DE** prendre acte du mouvement du personnel de la Municipalité de Saint-René-de-Matane au 6 mars 2017, à savoir :

<b>Retour au travail</b> <b>Michaël Tremblay</b>	Travaux publics	19 février 2017
---	-----------------	-----------------

<b>Terminaison</b> <b>Gilles Fortin</b>	Personnel surnuméraire – Travaux publics	18 février 2017
--	--	-----------------

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### **2017-03-035 DEMANDE DE CHANGEMENT À LA RÉGLEMENTATION – INSTALLATION STATION-SERVICE – 4, RUE DU MÉTROPOLÉ - SAINT-RENÉ-DE-MATANE – MATRICULE 1197-84-2752**

**CONSIDÉRANT** la demande datée du 28 février 2017 demandant un changement à la réglementation afin de permettre l'installation d'une station-service au 4, rue du Métropole, Saint-René-de-Matane, matricule 1197-84-2752;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Rémi Fortin, et résolu :

**D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay à prendre les informations nécessaires au changement à la réglementation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### **2017-03-036 APPEL D'OFFRES SOUS INVITATION ÉCRITE – CENTRE COMMUNAUTAIRE - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150 (PIC 150) – PROJET « AMÉLIORATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE » - 2, RUE DE FABRIQUE – SAINT-RENÉ-DE-MATANE**

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion, et résolu :

**D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à une demande de soumissions sur invitation écrite, à au moins deux (2) entreprises, dans le cadre du projet d'amélioration du centre communautaire, 2, rue de la Fabrique, Saint-René-de-Matane.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### **SOGERM – COMPTE-RENDU – SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2017**

Mme la conseillère Jessy Leclerc, étant absente, il n'y a pas de compte rendu de la séance du mois de février 2017 de la SOGERM.

#### **MRC DE LA MATANIE - COMPTE RENDU - SÉANCE DE FÉVRIER 2016**

**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**Procès-verbal – Séance ordinaire du 6 mars 2017**

M. le maire Harold Chassé donne un compte rendu de la séance ordinaire du mois de février 2017 du conseil des maires de la MRC de La Matanie.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a aucun sujet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

**QUESTIONS DU PUBLIC**

M. le maire Harold Chassé invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

**2017-03-037**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme le conseillère Johanne Fillion, et résolu :

**DE** lever la séance ordinaire du 6 mars 2017, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 20 h 5.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

**Harold Chassé, maire  
Président de la séance**

Je soussigné, Harold Chassé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

**Harold Chassé  
Maire**

---

**Yvette Boulay, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire trésorière**